L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 75 RUE DE CHARTRE

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 19 NOVEMBRE.

LES EXPOSANTS ÉTRANGERS ET LEURS EMBALLAGES.—On écrit de Philadelphie au *Herald* :

"Aujourd'hui que les exposants étrangers ont hâte de rentrer chez eux, l'Exposition ayant été close décémentiellement, ils se trouvent en présence d'un autre obstacle. Il faut se souvenir qu'avant l'ouverture de l'Exposition, le contrat pour recevoir, transporter et installer les caisses de marchandises, ainsi que pour emmagasiner et garder les caisses vides, a été adjugé à la Centennial Terminal Agency (limitée), dont John Baird, de Philadelphie, est le chef apparent. Cette compagnie devait prendre soin des caisses et enveloppes vides appartenant aux exposants, et—du moins à ce que ceux-ci ont compris—elle en était responsable et elle était tenue, à la clôture de l'Exposition, de leur rendre les caisses, proprement et en bon état, pour remballer les articles qu'elles avaient contenues originellement.

"Maintenant, les exposants réclamant leurs caisses, mais il se trouve que, partie à cause du feu de l'été dernier qui a brûlé quelques 6,000 de ces caisses, partie à cause de la mauvaise administration de la Terminal Agency, ils sont grandement exposés à ne pas revoir leurs caisses du tout. L'agence décline toute responsabilité au sujet des propriétés des exposants détruites pendant qu'elles étaient confiées à sa garde, et elle refuse tout dédommagement pour les caisses brûlées par un incendie dû à la négligence de la compagnie. En outre, les exposants ne peuvent arriver à savoir avec certitude quand on leur rendra celles des caisses qui subsistent encore.

Le correspondant cite des détails édifiants sur la sans gêne de cette compagnie. Le *Herald* dit à ce sujet :

Notre correspondance de Philadelphie signale ce qui a tout l'air d'une escroquerie, touchant le traitement des exposants étrangers par quelques privilégiés du Centenaire qui s'étaient chargés des caisses d'emballage des exposants. Un grand nombre de caisses ont été brûlées, et aucun dédommagement ne peut être obtenu. Pour celles que les flammes ont épargnées, on réclame des droits d'emmagasinage exorbitants. Mais il y a encore une autre difficulté, car les *Dredaries* des hangars prétendent avoir perdu la trace des articles qui leur étaient confiés.

Dans un bal mal administré, où les chapeaux et les pardessus sont jetés en tas pêle-mêle au vestiaire, les hôtes qui ont à jouer des coudes et à pérorer, et à se chamailler pendant une heure ou deux, à l'aube d'une froide matinée de décembre pour s'efforcer de retrouver leur bien, ne se retirent généralement pas enchantés de leur amphitryon. Telle est précisément la condition des exposants étrangers, qui sont pressés de faire leurs emballages maintenant que l'Exposition est finie. Puisque la grande exhibition a eu du succès, ses administrateurs ne peuvent-ils pas consacrer quelques efforts à aider les invités à retrouver les chapeaux d'étain et les pardessus de bois de leurs marchandises, de façon à ce qu'en se retirant ils soient assez satisfaits pour chanter tous le *Star Spangled Banner*.

M. PAUL CAVELIER DE CUVERVILLE.—Nous avons dit le *Courrier des États-Unis*, annoncé la mort prématurée d'un membre distingué du corps consulaire français. M. Paul Cavelier de Cuverville, consul de France à Carthagène, décédé le 10 de ce mois à New York. M. de Cuverville était entré dans la carrière consulaire immédiatement après avoir terminé ses études de droit. Par une sorte d'intrépidité native qui était un des traits de son caractère, il semblait qu'il recherchât de préférence les postes les plus difficiles et les plus dangereux. Il avait été successivement en Cochinchine, au Cambodge, au Paraguay, à Santiago de Cuba, et enfin à Carthagène d'Espagne. L'avenir paraissait lui sourire. Il avait épousé récemment,—le 30 septembre dernier,—une jeune personne cubaine d'origine française, et il était de passage à New-York, se rendant en visite au pays de sa jeune femme. Arrivé en cette ville le 26 octobre par le steamer *France*, il était descendu à l'hôtel de la Cinquième avenue, et dès le 2 novembre, ses forces commencèrent à décroître au point que malgré les soins affectueux dont il était entouré, malgré le dévouement des sœurs de Ste. Croix du Mans,—de l'orphelinat français,—qui ne quittèrent pas son chevet, il expira le 10 de ce mois à septheures du matin. Ses obsèques ont eu lieu avant hier à l'église de Saint Vincent-de-Paul. Les personnes qui l'ont connu conserveront précieusement le souvenir de ses rares qualités, et surtout de son caractère chevaleresque.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La matinée que nous avions annoncée pour aujourd'hui, est remplacée par une représentation du soir. Le spectacle commencera donc ce soir à sept heures. On connaît le but charitable de la représentation qui est donnée au bénéfice des Pauvres de l'Asile de la Providence; les prix restent les mêmes que pour la matinée et le contrôle sera ouvert toute la journée. Nous espérons qu'il y aura foule pour entendre les artistes du Club dramatique louisianais.

Ne manquez pas d'aller cette semaine chez Danziger.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Le drame de *Roos Michel*, un des plus populaires du répertoire français, a été traduit en anglais et n'a pas obtenu moins de succès sur les scènes anglaises et américaines qu'en France. Il va être représenté demain, au Théâtre des Variétés avec une mise en scène fort belle et interprété par des artistes de talent. Ce drame sera joué toute la semaine et le mercredi et le samedi en matinée.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Si la semaine qui vient de s'écouler a présenté de l'attrait aux habitués de l'Académie, celle qui va suivre ne leur en présentera pas moins; car le programme que nous avons sous les yeux promet pour cette dernière semaine une série de spectacles intéressants. M. Murphy inaugure ce soir, la seconde partie de son engagement par le drame à grands effets *Mauvn Cre*, joué par lui l'an dernier, au théâtre St-Charles. Si nos souvenirs sont exacts, *Mauvn Cre* a été favorablement accueilli par notre public d'outre Canal dès sa première représentation, et a largement contribué à établir la réputation du comédien irlandais, qui y remplit quatre rôles différents.

Dimanche prochain, début de Miss Geneviève Rogers et de sa troupe.

GRANDS SACRIFICES.—Dès demain, la maison M. L. Byrne & Co., 163 rue du Canal, se propose d'écouler par une vente qui commencera à six heures le matin et finira à 5 heures le soir, un vaste assortiment de marchandises achetées à New-York, de la maison Johnson, Reed & Co., en banqueroute. Inutile d'ajouter que MM. Byrne & Co., ont l'intention de disposer de ces marchandises à des prix exceptionnellement réduits. Nous engageons nos lecteurs à mettre à profit une occasion pareille et comme il s'en présente rarement.

MARCHANDISES NOUVELLES.—MM. B. & W. Croner, 147 rue du Canal, viennent de recevoir un vaste assortiment de marchandises d'hiver nouvelles, notamment de la Bonneterie anglaise et des étoffes à robes. Nous nous plaisons à recommander au public cette maison non seulement pour ses marchandises, toutes de qualités supérieures mais aussi pour ses prix qui sont toujours les plus raisonnables du marché.

MARCHANDISES FRAICHES.—Par une annonce contenue dans ce numéro, la maison J. Levols & Jamison, 126 rue du Canal, informe sa clientèle, qu'elle vient d'importer d'Europe une très grande quantité de marchandises sèches de saison. Elle l'invite ainsi que les dames en général, à venir examiner ces nouvelles marchandises, qui comprennent non seulement des étoffes à robes de toutes qualités, mais aussi des corsets, de la bonneterie, des articles de ganterie et maints autres articles qui méritent de fixer l'attention de nos élégantes.

MAGASIN ROUGE.—Le propriétaire de ce magasin situé au No. 3 du marché français, Mr. S. Alexander, vient de recevoir par le vapeur Hudson et par voie de chemin de fer, plusieurs caisses de marchandises sèches dont il fera l'ouverture ce matin. Ces marchandises étalées sur les étagères du Magasin Rouge ne manqueront pas d'attirer par leur fraîcheur et leur élégance l'attention des promeneurs du marché français.

MANTEAUX DE DRAPS, SORERIES, ETC.—Les dames en quête d'emplettes exceptionnelles les trouveront chez A. Shwarts & Sœ, 160 rue du Canal, coin Baronne. En effet, cette maison vient de recevoir de fort jolis manteaux de drap et très belles soieries qu'elle offre en vente à des prix bien réduits.

MODES, NOUVEAUTÉS, ETC.—La réduction opérée dernièrement dans les prix de la maison Freudenthal & Unna, 325 rue du Canal, sera maintenue encore une semaine, vitant qu'il est annoncé plus loin. Les dames trouveront à cette maison une choisie très grande de chapeaux de toute façon importés de Paris.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Dépêche du Bureau des Retours.

Le juge Trumbull et l'autre membre de la Commission du Bureau se sont rendus hier à midi dans le bureau du Bureau des Retours, à la maison d'Etat.

Un comité représentant le parti démocrate, composé du colonel Zachariè, du major E. M. Burke, de J. A. Gaudenigo, Frank McGloin, Charles Cornes, H. C. Bevers, s'est présenté ayant dans la même salle.

Une résolution, introduite par le gén. Anderson, invitant la présence de deux membres de chaque parti, prie parmi les républicains et les représentants du Bureau de cette ville, a été adoptée.

Le Col Zachariè a déposé une exception contre la juridiction du Bureau qui n'est aucune réalité ou aucune existence.

On croyait que le Bureau remplirait la vacance causée par la démission de M. Arroyo, mais aucune nomination n'a été faite et il est grandement probable que le Bureau commencera lundi ses travaux avant d'être au complet.

La rue des Dryades.

Vendredi soir, un voyageur de l'Indiana, résidant de passage à l'hôtel St. Jacques à 644 Etoile de $150, rue des Dryades près la rue Perdido. Il a dit son histoire à l'officier, mais il ne vest pas que son nom paraisse dans les journaux et aucune arrestation n'a été faite. Il y a bien des rues malfamées à la Nlle-Orléans; nous en rapport, la rue des Dryades l'emporte sur toutes les autres. On l'a signalée souvent à la police, mais la police reste sourde aux plaintes des victimes, et le nombre des portefeuilles, des chaines et des montres qui sont restés en gage entre les mains des dulcinées de cette rue, remplirait une liste immense, si on voulait se donner la peine de rappeler les vols qui en ont fait la célébrité.

Ne serait-il pas temps que cela finît et qu'un pauvre diable d'étranger ignorant, mais curieux, pût sans danger se promener dans la rue des Dryades comme dans les autres rues de la ville? Si la police ne peut, ou ne veut y mettre ordre, alors il faut que dans tous les hôtels, auberges, maisons garnies et tous autres caravansérails, avertissent les voyageurs des périls qu'ils courent dans certaine quartiers de la Nouvelle-Orléans où la morale est chose parfaitement hors de mode.

L'ajournement devant le Grand Juri.

La seule mesure que le gouvernement de ville puisse prendre, et il la prendra probablement, à propos des rolls d'assessement des Premier et Second Districts, c'est de refuser de recevoir les rôles tels qu'ils sont préparés, et de forcer par un mandamus les assesseurs à fournir les rôles amendés et modifiés. Les autorités municipales admettent que les révélations récemment faites par Mr Thompson sont matières du ressort légitime du Grand Juri qui fera une enquête, mais quant aux administrateurs, ils refusent d'assumer le rôle de plaignants.

Fraie d'élection.

Environ 600 députés-marshals ont été payés jusqu'ici pour leurs services le jour de l'élection. Les inspecteurs d'enregistrement demeurent en cette ville, seront payés mardi prochain. Le nombre de ceux-ci, dont le nombre est de 288 et le salaire qu'ils recevront varierа de $10 à $50 chacun, suivant de période de temps pendant laquelle ils ont été employés.

Vol.

Il y a quelques jours, un vol de $5 en billets et d'une montre de $50 fut fait chez Mme Anna Thorpe, rue Franklin entre les rues Gravier et Perdido. La police avertie se mit en campagne. Les officiers découvrirent bientôt que deux nègres, nommés Joseph Jolly et Robt Barry, étaient les coupables, et hier ils les ont arrêtés tous deux. Jolly et Barry ont été déférés à la station centrale, sur l'accusation de vol avec effraction.

Un petit incendiaire.

Georges Cellis, âgé de 10 ans, a été arrêté vendredi matin au coin des rues Troisième et Liberté, et enfermé à la salle de police du 6e precinct, sur l'accusation, par G. W. Hopkins, de tentative d'incendie.

Comités présents aux opérations du Bureau des Retours.

M. Kellogg et les membres du fameux Bureau ont décidé qu'un comité de cinq membres de chaque parti, choisi par les visiteurs et parmi eux, aura le privilège d'assister à toutes les séances du Bureau et de veiller au dépouillement des boites et au compte des votes.

Société de Bienfaisance du Pélican.

Cette société célébrera son dixième anniversaire dimanche, 26 novembre 1876. Elle s'assemblera dans la salle du Colysée rue Bienville No 51, sur les 2 heures et demie, et la parade commencera tout aussitôt. Nous remercions la société de nous avoir adressé une très aimable lettre d'invitation.

Envoyée en Floride.

La députation, envoyée d'ici en Floride, se compose du gouv. Noyes, Lew Wallace de l'Indiana et Jno. A. Kasson de l'Iowa. Le prof. Sumner et un ou deux autres sont partis avant hier. Le gouv. Noyes et d'autres sont partis hier matin.

Feu.

Hier soir, sur les six heures le feu a pris dans une maison basse en bois, située rue Rochebleve, entre la Promenade Caron-Colet et la rue St Pierre, appartenant à John Kenner et occupée par lui, qui a été entièrement détruite. La maison était assurée pour $600 et les meubles pour $400 à la Compagnie d'Assurance du Peuple.

L'incendie a été causé par l'explosion d'une lampe à huile de charbon.

Troupes.

Il est encore arrivé, hier matin, par le fleuve, deux compagnies de troupes fédérales, ce qui porte la garnison à 1,400 hommes de toutes armes.

Société de Ste.-Cécile.

Cette Société célébrera le cinquième anniversaire de sa fondation, mercredi prochain, 29 du courant; à 7 heures du soir, dans l'Eglise de la Sainte-Trinité, rue St. Ferdinand, Troisième District. Nos bien sincères remerciements pour l'invitation qui nous a été adressée.

Société Philharmonique de la Nlle-Orléans.

La Société Philharmonique de la Nlle-Orléans donnera sa troisième soirée musicale demain, lundi, à 8 heures du soir, dans la salle Grunewald. Nous n'avons pas été oubliés parmi les invités, et nous prions la société d'agréer tous nos remerciements.

TEMPERATURE—18 novembre 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	63	16
Midi	74	23
3 P. M.	79	26
6 P. M.	68	20

Ne manquez pas d'aller cette semaine chez Danziger.

UN FABRICANT DE VIEILLE MONNAIE.—On sait qu'à Bruxelles, il existe des fabriques d'antiquités, dont les produits, vendus aux touristes, forment une branche de commerce assez considérable.

Un brocanteur de Levallois-Perret, rue du Chemin, le sieur B...., avait imaginé de tromper, de la même façon, les amateurs de bibelots du temps passé; mais ce qu'il y avait de plus criminel dans son fait, c'est que sa supercherie portait spécialement sur des écus faux de différents règnes. A l'aide du galvanisme, il blanchissait ces écus, puis il leur donnait une teinte de vétusté, et, quoiqu'ils fussent en billon, il les faisait passer pour des pièces d'argent. Les numismates achetaient avec empressement ces spécimens de monnaies rares, qui leur étaient laissées à bon compte, et, comme leur destination était de rester à poste fixe dans un médaillier, on ne pouvait guère s'apercevoir de la fraude. Aussi le brocanteur réalisait-il d'assez beaux bénéfices.

Un bijoutier de la place Pigalle entendit parler des écus que B.... vendait à bas prix. Comme il savait que les anciennes monnaies d'argent étaient en métal très pur, il voulut en acheter une assez forte partie.

Pensant qu'il s'acquérait ces pièces que pour les revendre à des collectionneurs, le brocanteur les lui livra sans difficulté; mais le joaillier n'avait d'autre but que de les fondre, pour en fabriquer des bijoux.

Dès qu'il les eut mises au creuset, il s'aperçut de la tromperie, et il dénonça B.... qui, à la suite d'une perquisition opérée à son domicile, a été mis en état d'arrestation.

On a saisi chez lui une quantité considérable de ces monnaies fausses.

—Mme X...., ennuyée d'entendre parler sans cesse des Turcs et des Serbes, des Russes et des Anglais, des Dardanelles et du Bosphore, vient de prendre une mesure radicale.

Elle a fait afficher dans son antichambre l'avis suivant :

"Il est défendu de répondre ici la question d'Orient sous peine d'amende."

L'EMPORIUM DU SUD.—Ce magasin réputé pour le bon marché extraordinaire des magnifiques marchandises qu'on y trouve, et qui sont renouvelées chaque semaine, offrira dès demain de nouveaux et frais articles, que MM. Fellman Bros, 125 rue du Canal, viennent de recevoir, tels que soieries, étoffes à robes, alpacas, cachemires, et autres marchandises. Nous recommandons au lecteur, à l'annonce qu'il trouvera dans nos colonnes.

FABRICATION ET RÉPARATION D'ARMES.—M. Bernard Ellinger est un armurier très habile: il excelle dans la fabrication et la réparation des armes à feu de toutes sortes. Il s'est établi dans la maison d'horlogerie de S. Fournier, No 62 rue Royale. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'il publie aujourd'hui dans l'Abeille.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelles Européennes.

CAROLINE DU SUD.

Premier télégramme du général Wade Hampton.

Columbia, 18 nov.—La Cour Suprême rétablit le droit de siéger au gouverneur Board et Chamberlain. On n'a pas de crainte qu'elle établisse certaines règles pour les élections. Hampton ne pouvant pas avoir le chiffre exact de votes pour Tilden, prétends que le résultat n'a pas été arrêté.

WADE HAMPTON.

SECOND TELEGRAMME DU GENERAL WADE HAMPTON.

Un compte impartial des votes donnera l'Etat à Tilden.

Columbia, 18.—3 heures et demie de Nuit.—Honorable J. W. Stevenson :

Avec un compte impartial Tilden a emporté l'Etat. On découvre des illégalités dans plusieurs comités, que nous essayerons de faire connaître. Le Bureau ayant été Board n'a pas été annoncé. Nous avons bon espoir. Le décision de la cour est finale et ne permet pas au Board d'exercer des fonctions judiciaires.

WADE HAMPTON.

Columbia, 18.—Le relevé des retours fait par les compilateurs du scrutin donne le comté donne l'Etat aux démocrates de Hayes par une majorité de 250 à 1122.

Les avocats des candidats démocratiques ont fait immédiatement matière du dossier des exceptions basées sur des irrégularités, des erreurs et des omissions contre les retours et les relevés des directeurs et des compilateurs de comté; et ils prétendent que les résultats donnés plus haut en ont été vicié. On dit que la Cour Suprême dirige le bureau dans l'exécution de ses devoirs, relativement au relevé final.

Columbia, 18—Le Bureau des compilateurs a dressé un tableau de retours pour tout les officiers d'Etat excepté le gouverneur et le lieutenant-gouverneur. D'après les chiffres de ces retours le vote des compilateurs est et diagnoté, et les résultats si douteux, qu'il faudra corriger un grand nombre d'erreurs commises par les scrutateurs pour décider quels sont les candidats heureux. Les retours indiquent la réélection de Hayne, rép., comme secrétaire d'Etat, avec une majorité de 320; d'Elliott, rép., comme attorney général, par 256; de Thompson, dém., comme surintendant de l'éducation, par 665; de Kennedy, rép., par 161; de Cordoza, rép., par 26.

Les retours corrigés changeront ces résultats lundi, de manière à donner la place à un autre candidat démocrate.

WADE HAMPTON.

Un compte impartial des votes donnera l'Etat à Tilden.

Columbia, 18.—Le Bureau des compilateurs a fait le dépouillement du scrutin en secret et en public. Le comité démocratique n'est arrangé pour avoir des duplicates sous serment des retours officiels établis dans chaque comté et envoyés exactement. On a reçu 29 des retours de tous les comités excepté cinq; tous sont démocrates. Leurs évaluations et leurs copies non officielles des retours officiels assurent une majorité à Drew et à Tilden.

Les Républicains ne présenteront pas de chiffres tous prétexte d'attendre les retours officiels. Beaucoup sentiment énergiquement que Hayes a emporté l'Etat. Cependant il est probable que Tilden aura une majorité de 3 à 400 voix sur les relevés officiels tels que les ont établis les compilateurs des comités. Les républicains prétendent que même en admettant ce fait, ils seraient en mesure, en prouvant des fraudes, de renverser cette majorité *prima facie* et de déposer l'Etat à Hayes. La lutte devant le bureau d'Etat sera très acharnée. Les démocrates, entre qu'ils défendront leur majorité en faveur de Tilden, attiqueront les retours des comtés de Jefferson, d'Aiachua, et de Lowndes, forteresses des républicains. Ils prétendent avoir découvert des fraudes patentes dans le comté d'Alachua, où l'on a élevé le retour de l'inspecteur d'élection de 219 voix et faussé des noms par de nouveaux retours.

Hier, le comité démocratique d'Etat a envoyé une note au bureau des compilateurs de l'Etat, les requérant de procéder immédiatement au dépouillement des retours de comtés qui sont arrivés. Ils fondent leur requête sur ce fait qu'un grand nombre de témoignages seraient portés devant le bureau par les deux partis, que la procédure exigera beaucoup de temps. Comme la loi des Etats-Unis exige que le gouverneur remette leurs certificats aux électeurs présidentiels le 6 décembre, il est nécessaire de commencer le travail immédiatement pour qu'on accorde aux deux partis une audition équitable.

Ce matin, le bureau a refusé de commencer le dépouillement. Cochs, dém., a voté oui, Mollin et Cougill, rép., ont voté non. Les républicains fondent leur refus sur ce qui la loi porte: dans les trente-cinq jours après l'élection, on pénètre et tous les retours sont arrivés, le dépouillement des votes sera commencé; que le délai n'est pas expiré, et que tous les retours ne sont pas arrivés.

Les démocrates soutiennent qu'il y a une clause autorisant le commencement au dépouillement à tout moment.

On fera probablement des démarches auprès de la Cour Suprême pour savoir s'il n'y a pas quelque autorité pour forcer les compilateurs à commencer leur travail.

Les démocrates affirment que ces retards ont pour but ou de forcer le gouverneur à remettre des certificats sans dépouillement que faite le 6 décembre arrivé, ou d'ouvrir les travaux si tard qu'on n'aura pas le temps de discuter complètement les fraudes alléguées.

VERMONT.

Solution d'une question électorale.

Montpelier, 18—Aujourd'hui, la Chambre a passé définitivement un bill pour remplir la vacance surgente dans le collège électoral par un vote de 139 contre 12. L'acte est spécialement destiné à trancher le cas de H. N. Holloce, déclaré inéligible.

WASHINGTON.

Washington, 18—Les dernières nouvelles de la Caroline du Sud, de la Floride et de la Louisiane n'accusent aucun changement important dans la situation.

Retour officiel de la Caroline du Sud. Majorité républicaine 600 pour Hayes.

Washington, 18—Le président du comité républicain, E. Chandler, a reçu une dépêche de Hayes, membre du Congrès pour la Caroline du Sud, disant que le Bureau des compilateurs a fini son travail. Hayes et Wheeler ont une majorité de 600 voix, c'est officiel.

Jugement définitif.

Washington, 18—Le juge Humphrey, de la cour de district, a rendu une décision dans l'affaire de l'amiral Porter et autres contre les croiseurs confédérés qui ont été détruits pour une valeur d'un million et demi de dollars. La décision porte que, faute de preuves, les capteurs n'ont droit qu'à la moitié du Texas évalué à $66,600 et du Rebanfore évalué à $[illegible].

L'ex-républicain Frank Morey a été nommé priseur des marchandises pour le Sud.

Le département d'Etat a reçu d'Amsterdam la nouvelle de l'ouverture du grand canal allant à la mer du Nord.

L'état civil annuel donne pour les décès 194 blancs et 604 noirs, dans le district de police tué par un prêtre de deux mille chiens.

Bulletin météorologique.

Washington, 18—Dans les Etats du sud de l'Atlantique, temps beau et froid, vent plus chaud du nord-est; temps plus chaud, couvert, peut-être pluvieux, suivi de vents d'ouest plus frais et d'une baisse barométrique.

Vers les Etats du Golfe, vents plus froids du nord-ouest, temps beau, froid, baisse rapidement couvert et pluvieux à l'ouest, et ensuite temps plus chaud.

LES AFFAIRES D'ORIENT.

Londres, 18—Des correspondances disent que la Russie exigera de nouveaux gages de la Porte, et que la lutte sera difficile. La [illegible] de la Turquie [illegible] la [illegible] de la Turquie [illegible] pour la guerre. Il est [illegible] qu'il y a [illegible] de la Turquie, de particulier à la guerre actuelle, [illegible] de la [illegible] de la guerre.

Londres, 18—[illegible] Russie [illegible] M. Francis [illegible] du comte [illegible] [illegible] Turquie [illegible] [illegible] [illegible]